



La Caisse des Dépôts accompagne la ville de Wattrelos dans la modernisation de ses groupes

Paris, le 20 novembre 2013 - A l'occasion du 96^e Congrès des Maires, Stéphane Keïta, directeur du développement territorial et du réseau de la Caisse des Dépôts, et Dominique Baert, député-maire de Wattrelos, par ailleurs vice-président de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, ont signé, ce jour, un contrat de prêt « renouvellement urbain » de 2,3 M€ destiné au financement de la modernisation de trois écoles dans le quartier de Beaulieu à Wattrelos.

Cinquième ville de Lille Métropole Communauté Urbaine, la ville de Wattrelos s'est engagée, depuis 2007, dans un programme de rénovation urbaine (ANRU) pour le quartier Beaulieu, situé au Nord-Est de la ville. En effet, ce quartier, créé dans les années soixante, a connu des difficultés qui se sont accentuées au cours des dix dernières années notamment en terme de diversité d'offre de logements (95 % de logements locatifs sociaux), d'organisation urbaine (peu de commerces, espaces collectifs non différenciés), et d'accessibilité, qui ont conduit à le repenser. Ainsi, un programme ANRU d'un montant de 150 M€ a été engagé concernant notamment plusieurs opérations de constructions, démolitions, recomposition des espaces publics, rénovations de bâtiments, logements introduction de nouveaux commerces et de nouveaux services publics.

Aujourd'hui, le programme ANRU est presque entièrement réalisé. Le groupe scolaire Brossolette a été complètement réhabilité en 2011-2012. L'opération de modernisation des groupes scolaires se poursuit avec le groupe Camus et la maternelle Marie-Curie. Cette opération, d'un coût global de 3,8 M€ est financée par une subvention de l'ANRU à hauteur de 1,5 M€, et par un prêt « renouvellement urbain » de la Caisse des Dépôts à hauteur de 2,3 M€. Elle prévoit :

- **L'extension de la maternelle Marie-Curie** : avec la création d'un nouveau bâtiment en bois modulaire de 350 m² à l'arrière de la maternelle pour pouvoir accueillir environ 25 enfants supplémentaires. Cette extension est rendue nécessaire afin de pouvoir rapatrier une classe de la maternelle qui était jusque-là hébergée dans le bâtiment de l'école élémentaire Pierre-Curie attenante. Elle permet également d'anticiper les futures scolarisations dans un quartier accueillant nombre de nouveaux logements et de nouvelles familles. Ce nouveau bâtiment abritera la classe rapatriée de l'élémentaire Pierre-Curie, une classe de la maternelle existante afin d'y libérer un local pour le dortoir, ainsi qu'une classe supplémentaire, mais aussi une salle informatique, une tisanderie, un local de stockage et des toilettes. L'école sera également rendue accessible aux personnes en situation de handicap, selon les normes en vigueur.
- **La rénovation de l'école Camus** constituée de quatre bâtiments (école maternelle, école élémentaire, restauration et activités périscolaires) : il s'agira d'installer un ascenseur dans le bâtiment de l'école élémentaire, de rénover peintures et menuiseries, de séparer les circuits de distribution de chauffage des différents bâtiments, de rendre le groupe scolaire accessible aux personnes en situation de handicap et de construire un préau pour l'école maternelle. L'appel

d'offres sera lancé en fin d'année afin de pouvoir démarrer le chantier courant 2014. Les travaux devraient durer deux ans.

Les prêts sur fonds d'épargne, qui s'appuient sur la ressource de l'épargne réglementée (livret A, LDD, LEP), permettent la mise en place de prêts de longue durée (jusqu'à 40 ans) à des taux préférentiels pour des opérations d'intérêt général.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Rappelons que les directeurs régionaux sont les représentants du groupe Caisse des Dépôts en région.